

Le journal du cycliste urbain

n°110 Printemps 2011 - 0,76 €

Abonnement annuel : 3 € - Cotisation annuelle : 7 €

Sommaire

- p. 2 : Edito
- p. 3 : Actu - Nouveaux aménagements, Brève - Tisséo
- p. 4 : Actu - Foire aux vélos de Launaguet, bourses aux vélos
- p. 5 : AYAV - Allons-Y A Vélo, c'est reparti pour 2011
- p. 6 & 7 : Vie associative - Compte-rendu de l'AG
- p. 8 & 9 : Revue de presse
- p. 10 à 12 : On y était - Opération "Cyclistes brillez !"
- p. 13 : Actu - Fête du Vélo 2011
- p. 14 : Voies Vertes - Balade revendicative le 17 septembre
- p. 15 : Balade n°64 - Revel - seuil de Naurouze par la Rigole de la Plaine
- p. 16 : Agenda

Après quatre années intenses au service du cyclisme urbain, Florian Jutisz a choisi de passer la main. C'est un honneur et un plaisir qu'il m'ait suggéré de prendre son poste de président. A l'issue de l'Assemblée Générale, dont vous trouverez ci-joints les rapports moraux et financiers, l'équipe du Conseil d'Administration de février m'a donné tout son soutien. Me voilà maintenant sur les rails d'une nouvelle présidence.

Sur les rails justement, nous y étions le 4 mars dernier puisque la première action de l'année concernait le tramway. Toulouse a en effet choisi de se démarquer de ses deux plus proches voisines, Bordeaux et Montpellier, en interdisant strictement le vélo à bord des rames. Nous avons démontré que cette souplesse offerte aux cyclistes était pourtant facile à mettre en œuvre aux heures creuses, non gênante pour les autres usagers et peu coûteuse. Si Tisseo nous a autorisés à faire cette démonstration exceptionnellement, sa fermeté sur cette position a été réaffirmée. Seuls les supports vélos et parkings demandés à proximité des stations seront mis en place prochainement.

Le tramway toujours mais cette fois la future ligne Garonne dont les conclusions de l'enquête publique ont été publiées. Quelle déception de constater que notre principale réserve, prévoir des aménagements cyclables avenue de Muret, a été rejetée par la commission d'enquête, et que la sacro-sainte voiture justifiait des réserves sur la partie Jules Guesde alors même que l'ambition du projet est justement de redistribuer l'espace public au profit des transports en commun et des modes actifs.

Le tramway restructure et redessine la rue et la ville, afin qu'elles retrouvent l'apaisement que la voiture leur a confisqué depuis quelques décennies. Sur ce point, nos objectifs vont globalement dans le même sens que la collectivité. Notre rôle d'association militante est bien de pousser vers ces objectifs, de les rappeler et d'aiguillonner, dans un esprit constructif et de coopération afin que le vélo ait une place digne.

La coopération, elle se dessine aussi avec les chauffeurs de bus de Tisseo. La cohabitation bus-vélo est parfois tendue, souvent par ignorance du bon comportement à adopter l'un envers l'autre. Une première rencontre a eu lieu en janvier, elle se poursuivra par un travail commun afin d'envisager un partage intelligent des voies de bus.

Le développement du vélo nécessite évidemment un bon réseau cyclable. Mais pour multiplier les cyclistes sur ces aménagements, il faut également une bonne dose de communication et d'incitation. A ce rayon, se préparent les bicyclades, semaine du vélo organisée par la Maison du Vélo du 21 au 28 mai 2011, dont la grande convergence le samedi 28 sera un des moments forts. Comme chaque année, l'opération "Allons-y A Vélo" délocalisera la fête à l'échelle des entreprises pour les trajets domicile-travail et ce une semaine de plus, soit du 21 mai au 4 juin ! Ne ratez pas la soirée de lancement le jeudi 12 mai et incitez d'autres entreprises à participer, le meilleur parrain sera récompensé !

En ces premiers jours de printemps, les balades, nocturnes et du dimanche, reprennent et sont aussi de bonnes occasions de monter sur un vélo et de passer des moments conviviaux tout en découvrant villes et campagnes.

Pendant ce temps, le baril de pétrole explose la barre des 100\$, les seuils de pollutions atmosphériques sont dépassés, même en plein hiver, l'année 2010 se révèle être l'une des plus chaudes jamais mesurées. Le moment est donc venu de changer de braquet et d'envisager sérieusement un avenir à deux roues !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

Lors de la réunion du secteur 2 (St Cyprien) du 26 janvier nous a été présenté le nouvel aménagement des allées E. Billières, Patte d'Oie et marché St Cyprien. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan vélo, et vise en même temps à développer l'usage des transports en commun. En gros, il y a suppression d'une file de circulation dans chaque sens.

- Sur le début de l'avenue en allant vers la Patte d'Oie, une bande cyclable en vert jusqu'à l'ancienne Poste, ensuite couloir de bus (+ vélo) jusqu'à la Patte d'Oie.
- En sens inverse, bande verte jusqu'à la Poste, puis couloir de bus jusqu'à l'entrée du parking.
- Au niveau du marché : bus mêlés à la circulation, bande cyclable verte entre voies voitures, tourne à droite et deuxième file centrale.

Pour la Patte d'Oie :

- Suppression de la tolérance « arrêt 10' », bande cyclable en vert sur le pourtour.
- Déplacement de l'arrêt de bus sur E Billières.
- Passage piéton supplémentaire entre marché et poste.
- Pour le marché : bornes installées pour « pacifier » la place Roguet, côté sud.

Commentaires :

Plan plutôt bien accepté par la vingtaine de participants, dont des représentants des commerçants du marché et de l'avenue. Les craintes habituelles : moins de voitures, moins de clients ont été modérées. Pour ce qui concerne le stationnement, la mairie a proposé de veiller à une meilleure rotation et faire le chasse aux véhicules ventouses. **Le gros problème va être la Patte d'Oie** : ses commerçants n'étaient pas présents ! La mairie a promis de veiller au respect de la bande cyclable.

PS :

- L'aménagement Ch de Fitte : bus en site propre + vélo avance vite.
- La sortie de la piste sur le Pont des Catalans (aval) a été refaite.
- Le plan double sens cyclable dans le secteur serait terminé en septembre.

Jean-Claude Coustel

Autour d'une galette des rois, à la Maison du Vélo, nous avons eu notre deuxième rencontre informelle avec les conducteurs de bus Tisséo. Les couloirs de bus + vélos devant se développer (ex : E Billières et Ch de Fitte), le but est d'échanger des idées en vue d'une campagne d'information pour une meilleure cohabitation bus / vélos.

Jean-Claude Coustel

L'antenne locale de l'association vélo toulouse organise sa 9^{ème} foire aux vélos le dimanche 22 mai de 9h à 18h allée des Sablettes à Launaguet (associée au vide grenier annuel).

La vente a lieu dans la cour de l'école maternelle "Les sables" près du laboratoire de l'eau.

Entrée gratuite. C'est la plus ancienne foire aux vélos sur la place toulousaine qui va proposer cette année encore plus de 150 vélos à la vente à des tarifs très raisonnables.

Dix pour cent des ventes seront reversés aux écoles de Launaguet. Venez nombreux, sandwiches, frites, merguez, crêpes, boissons, de quoi passer une journée à flâner dans le vide grenier, vendre vos vieux vélos et repartir avec une nouvelle monture à moindre coût.

Contact : jean-claude.martinez@neuf.fr / 06 24 30 67 58

bourses aux vélos • bourses
aux vélos • bourses aux
vélos • bourses aux vélos •

Les bourses aux vélos du printemps auront lieu dans les villes et aux dates suivantes :

- Dimanche 3 avril 2011 à Tournefeuille au centre-ville près de la Médiathèque. Dépôt des vélos et autres objets roulants sans moteurs (trottinettes, carrioles, rollers...) de 9h à 12h. Vente de 10h à 14h.
- Dimanche 22 mai 2011 à Launaguet : toute la journée à l'école maternelle "Les sables" près du laboratoire de l'eau (cf. article ci-dessus).

A vos agendas !

Pour plus de flexibilité, AYAV durera cette année officiellement 2 semaines et aura lieu **du lundi 23 mai au vendredi 3 juin**, incluant ainsi la date de la Convergence et de la Fête du Vélo le 28 mai. La soirée de lancement à laquelle sont chaleureusement invités les référents-qui connaissent-bien et les curieux-qui-voudraient-en-savoir-plus aura lieu le 12 mai à la Maison du Vélo.

On ne change pas une formule qui gagne !

Depuis sa création, Allons-Y A Vélo rassemble chaque année un peu plus ! AYAV 2011 suivra le même principe que les éditions précédentes : vous, les cyclistes convaincus, êtes invités à organiser des animations locales dans vos entités (écoles, entreprises, administration, commerce, quartier...) pour inciter les personnes autour de vous à essayer le vélo comme moyen de transport quotidien. N'oubliez pas de nous confirmer votre participation ! Nous fournissons une assistance principalement grâce aux éléments disponibles sur le site internet.

A vos réseaux !

Et comme il est bien connu que le succès d'AYAV repose sur le marketing viral, le thème de 2011 est « **J'organise AYAV dans mon entreprise et je convaincs un copain à faire de même dans la sienne !** » Un prix sera décerné à la personne ayant « contaminé » le plus de nouvelles entreprises autour d'elle. Ces « nouvelles entreprises » pourront être indépendantes ou plus simplement des sites distincts de la même entreprise, implantées dans l'agglomération toulousaine, ailleurs en France, en Europe, voire même plus loin ! Par exemple, l'an dernier, Airbus a mené une opération vélo inter-sites avec la participation de plusieurs sites à travers le monde !... A vos réseaux !

Toutes les informations concernant AYAV 2011 sont maintenant disponibles sur le site <http://toulouseallonsyavelo.free.fr>

Voyons la ville en rose, allons-y à vélo !

Contact : toulouseallonsyavelo@free.fr

vie associative

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 février 2011

Une quarantaine de personnes étaient réunies à la Maison du Vélo pour l'AG annuelle de l'association. Florian Jutisz, cloué au lit pour cause de grippe, ne pouvait malheureusement officier en tant que président pour sa dernière AG à ce poste.

Cette année, nous recevons la Police Municipale. M. Sales, son directeur adjoint, expliquait l'approche pédagogique et préventive qui est privilégiée à Toulouse. L'opération conjointe « Cyclistes Brillez ! » organisée en décembre dernier en collaboration avec l'association en est l'illustration. Il est demandeur pour étendre ce type de sensibilisation et montre une ouverture intéressante pour un travail commun allant dans le sens de plus de sécurité pour les cyclistes.

Le problème du respect des aménagements par les automobilistes est également évoqué. L'idée d'une verbalisation « matraquage » de quelques rues particulièrement concernées, pourtant déjà décidée en 2010, est avancée. Des patrouilles munies d'outils GPS et appareils photos testeront également une procédure permettant une réaction rapide en cas de stationnement gênant. Une tolérance est toutefois admise, selon Jean-Michel Fabre, élu à Toulouse et présent dans le public, devant les écoles aux heures d'entrée et sortie. Ceci semble pourtant aller à l'encontre d'un développement du vélo chez les jeunes pour se rendre sur leur lieu d'étude.

Les 9 antennes ont par la suite présenté leurs activités. Chacune a accompli en 2010 un gros travail et mis en place de multiples actions et animations. Un grand merci leur est donné. Des difficultés pour trouver les bons interlocuteurs au sein des communes du Grand Toulouse ont toutefois été mises en évidence. La création de la Communauté Urbaine a obscurci le circuit décisionnel et la procédure de remontée des problèmes rencontrés par les cyclistes. Régis Godec, également élu à Toulouse et présent dans le public, indique que les pôles sont les seules portes d'entrée. Les élus nous annoncent également la création prochaine d'un référent vélo à Tisseo ainsi que la prochaine 5ème modification du PLU et l'élaboration du Plan Climat Energie.

Vélorution explique également que leurs ateliers sont ouverts aux adhérents de l'asso Vélo.

Deux débats s'ensuivent. Le refus de Pierre Cohen d'honorer notre invitation anime les discussions. Il est décidé de régler cette tension, probablement liée à un malentendu, de manière apaisée et par une demande de rendez-vous. Une motion demandant une attitude et une communication plus consensuelles de la part du futur CA est refusée après un vote.

Par la suite, est soumis au débat et au vote le mandat qui pourrait être donné au futur CA de travailler à une modification des statuts afin d'y formuler un objectif nouveau : pouvoir aller en justice dans des cas de délinquance routière. Il ressort des échanges que le refus du juge de retenir

notre constitution de partie civile contre le chauffard qui a tué Jonathan Magontier est plus lié à une décision arbitraire de sa part qu'à un réel problème de statut. A la majorité, ce travail de modification des statuts n'est pas adopté.

Les bilans moraux et financiers (annexés à ce journal) sont adoptés à l'unanimité et le nouveau CA est également élu à l'unanimité. Marie-Claude Moulet accepte le rôle de commissaire aux comptes.

Appel est lancé aux personnes souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association. 1000 adhérents tout de même mais très peu d'actifs. Ceux-ci sont pourtant indispensables à un bon fonctionnement de l'association et à une présence sur tous les fronts !

L'année 2010 aura été riche et dense, elle conclut quatre années de présidence intenses et prenantes pour Florian Jutisz qui a décidé de prendre un peu de temps pour lui.

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

A l'issue du CA du 23 février,
voici le nouveau bureau et la nouvelle organisation de l'association :

Président

Sébastien Bosvieux

Trésorier

Bernard Cély

Secrétaire

Marie-Rose Soula

Vice-présidents

Sophie Valcke (AYAV), Florence Ally (Balades nocturnes), Vincent Bernatets (Communication et partenariats), Bernard Cély (Antennes), Julien Savary (Vélo routes et voies vertes, vélo + transport en commun, délégué AF3V), Florian Jutisz.

Autres membres du CA

Monik Maurin, Jean-Claude Coustel, Guillaume Crouau, Jean-Louis Charpentreau, Hubert Doucet, Michel Ourcet, David Grizon, Michelle Thibal, Christian Clerc, Mathieu Nuret

15 millions d'euros par an pour le vélo

La mise en place du nouveau PDU (plan de développement urbain) de l'agglomération toulousaine entre dans sa phase active. Hier lors de la réunion du comité syndical Tisséo-SMTC, le document très épais — 165 pages — trônait sur les bureaux. Ce nouveau PDU vise à améliorer la sécurité des déplacements, à diminuer le trafic automobile, à développer les transports collectifs et les modes de déplacements économiques et moins polluants, à aménager de nouvelles voies de bus en site propre. Ce plan qui s'étend jusqu'en 2020 ne sera adopté définitivement qu'en décembre 2010 après consultation des conseils municipaux, généraux et régionaux concernés ainsi que du préfet et après l'enquête publique qui débute au mois de juin. Parmi les bonnes nouvelles annoncées hier au siège de Grand

Toulouse, une somme de l'ordre de 15 millions d'euros par an pour « le développement de la pratique du vélo ». Réaction de Florian Jutisz de l'association Vélo : « C'est une somme ambitieuse et réaliste par rapport aux besoins. Mais cette

somme doit être bien investie. La priorité selon moi est de mettre les moyens humains pour harmoniser et coordonner les compétences techniques au niveau de la communauté urbaine. »

S. R.



Encore des progrès à faire dans la cohabitation vélo-auto./Photo DDM

le chiffre

167

KM > de bus en site propre.

C'est une des ambitions du PDU à l'horizon 2020. Soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Actuellement on compte 57 kilomètres de bus en site propre dans l'agglomération toulousaine.

Moins de voitures : en 2008 la voiture représente 79 % des modes mécanisés. Le PDU prévoit de diminuer ce pourcentage (70 % à l'horizon 2020) alors que la population augmente chaque année. **Développement des transports collectifs :** l'objectif visé en termes de part modale TC (modes mécanisés) est de 23 % à l'horizon 2020, contre 16 % en 2008.

MOBILITE Les cyclistes souhaitent rouler en tram aux heures creuses

ILS RAMENT POUR MONTER

HÉLÈNE MÉNAL

Ils étaient attendus de pied ferme sur le quai de la station Ancely par les agents de prévention de Tisséo. Hier, une poignée de cyclistes militants ont pris exceptionnellement des libertés avec le règlement intérieur du tram. Après négociations, ils ont pu emprunter la ligne en emportant leurs engins. « C'est à vos risques et périls en cas de freinage brusque ! », leur a lancé un agent au démarrage. Mais ils sont arrivés sans encombre à bon port. Dans l'indifférence quasi générale, en cette mi-journée peu chargée. Et c'était exactement ce qu'ils voulaient démontrer. « Dans de nombreuses autres villes, les vélos sont tolérés aux heures creuses. J'ai testé, et tout ce passe bien », explique Sébastien Bosvieux, le président de l'association Vélo.

Bientôt des arceaux

« Ce que nous voulons, c'est que les gens ne prennent plus la voiture. Sur des trajets longs, où il faut marcher d'abord jusqu'à la station, puis ensuite



Un test interdit par le règlement.

jusqu'à son lieu de destination, le fait de pouvoir charger le vélo dans le tram peut peser sur la décision », insiste Marie-Pierre Bès, la présidente de l'association Blagnac à vivre Environnement (Abave). Les cyclistes se plaignent aussi de l'absence des structures pour attacher les vélos dans les stations. « Il est interdit de les embarquer, et on ne peut

EXEMPLES

Sur les réseaux de Bordeaux, Strasbourg et Montpellier, les vélos sont tolérés aux heures creuses. Ils le seront aussi dans le futur tram de Besançon. Si l'affluence augmente, le conducteur demande aux vélos de descendre.

pas les attacher », souligne l'un d'eux. Sur ce point, la régie d'exploitation de Tisséo assure que « la ligne va rapidement être équipée d'arceaux et de garages à vélos sécurisés ». Pas question en revanche, pour l'instant, d'assouplir le règlement intérieur pour permettre aux bicyclettes de prendre les rames. « La logique qui a présidé à la création de la ligne est de garantir une continuité entre les différents transports en commun, pas de transporter des vélos dans des espaces centraux réservés aux personnes à mobilité réduite », explique Gérard André, le président de l'exploitant. ■

vélo

La dépêche - 2 mars 2011

« Il y a un gros déficit de stationnement en ville »

20 minutes

MARDI 1^{ER} MARS 2011

URBANISME La mairie engage l'ESSENTIEL DES VOITURES EN TOUTE RUE DU TAUR

HÉLÈNE MÉNAL

Finie la barrière manuelle que tout le monde a la flemme de réformer. Dès la fin du mois, ce sont des bornes électroniques qui empêcheront les voitures de pénétrer dans la rue du Taur. Les riverains pourront les actionner grâce à des badges, les commerçants et tireurs devront justifier d'un macaron. Les deux-roues à moteur seront bannis et les vélos priés de rouler au pas. Cette décision de piétonner définitivement l'artère commerciale menant à Saint-Sernin vient d'être prise par la mairie après « le succès de l'expérimentation » menée depuis cet été. Elle est

double sens cycliste dans les zones limitées à 30 km/h. **Quelles sont vos priorités ?** Il y a un gros déficit de stationnement en ville. Nous demandons que des garages à vélo soient prévus dans les parkings au Capitole ou à Matabiau. Nous souhaitons développer l'intermodalité tram et vélo et il est nécessaire que des stationnements soient prévus à chaque arrêt. Comme dans d'autres villes, il faut aussi que les cyclistes puissent monter dans le tram, pas aux heures de pointe

bien sûr et en queue de rame. D'ailleurs, jeudi nous ferons une action à la station Ancely pour montrer que c'est possible.

Avez-vous noté un regain d'intérêt pour le vélo ?

Oui, il n'y a jamais eu autant de cycliste à Toulouse depuis 30 ans. Nous avons plus de mille adhérents. Avec le prix de l'essence qui ne cesse d'augmenter, et 40 % des déplacements en ville qui font moins de 2 km, le vélo a une belle marge de progression.

Requêté par Pierre Vincinat



Sébastien Bosvieux./Photo DR



Les deux bornes, en cours d'implantation, fonctionneront à partir du 28 mars.

d'ailleurs bien accueillie. « C'est parfait ! Adieu les tamboirs qui roulent à fond la caisse », réagit Serge Simorre, le président de l'association des commerçants. Il a le souvenir d'avoir « bien travaillé cet été avec les fiots de touristes » et avant que la surveillance de la fameuse barrière manuelle laisse même les plus motivés.

Un premier pas

« Au moins avec les bornes, ce sera clair et net. Il y aura automatiquement plus de monde et donc plus de clients potentiels », se réjouit la gérante d'« autres systèmes dans ces rues », assure Daniel Benyahia à l'adjoint à l'urbanisme. Quant à l'opportunité qu'entrevoient des restaurateurs d'installer

des terrasses, l'élu se montre prudent. « C'est un problème technique compliqué car les riverains continueront à circuler », dit-il. Les bornes de la rue du Taur ne sont que les premières d'une série destinée « à donner une lisibilité piétonne de la place

des Carmes à Saint-Sernin ». D'ici au mois d'avril, la rue des Changes et la rue des Marchands seront aussi équipées. Par ailleurs, le projet de l'urbaniste Joan Busquets, pas encore dévoilé au grand public, prévoit de barrer le centre-ville au trafic de transit. ■

on y était

Opération « Cyclistes brillez ! »

L'opération a été reconduite cette année encore par l'association vélo Toulouse avec l'aide de la police municipale et du Grand Toulouse dans la rue Alsace le long du musée des Augustins et elle a connu un grand succès !

Les policiers arrêtaient les cyclistes sans éclairage à l'angle de la rue de Metz et de la rue d'Alsace d'un côté et avant le musée de l'autre côté. Ces cyclistes, après leur interpellation, avaient la bonne surprise de ne pas être verbalisés - pour cette fois - mais de bénéficier de conseils et d'un éclairage gratuit installé sur leur vélo, offert par le Grand Toulouse, si bien que l'ambiance était plutôt sympathique et décontractée après la tension que provoque toujours le fait d'être arrêté...

En une heure et demie, les 100 kits d'éclairage sont partis, ce qui prouve la pertinence de cette opération en espérant que chaque cycliste aura compris le message :

un vélo bien équipé, c'est plus de sécurité !

Merci à M. Ruggiero de la Police Municipale et ses équipes, à Arnaud Turlan du Grand Toulouse et à tous les adhérents de l'Association Vélo qui sont venus prêter main forte

Monik

Compte-rendu et bilan de l'opération
par la Direction de la Police Municipale
et de la Prévention Urbaine

But de la mission

Action de prévention, ayant pour but de sensibiliser les usagers cyclistes des risques liés au non respect de la réglementation, de l'éclairage conforme de leurs vélos.

1^{ère} étape : atelier pédagogique

Ces usagers sont dirigés, après un rappel des obligations de la réglementation, vers un poste pédagogique où sont exposés deux mannequins à côté de leur vélo, vêtus en tenue d'uniforme de policiers. L'un des mannequins est conformément équipé d'une chasuble fluo, et son vélo éclairé suivant les normes. L'autre est dépourvu de toute disposition conseillée pour la circulation de nuit ; donc en situation d'insécurité. A l'aide d'une lampe le policier intervenant se positionne, avec les usagers à une vingtaine de mètres et éclaire les deux mannequins.



Les participants constatent que bien équipé un cycliste est bien vu la nuit par tous les autres (automobilistes, cyclomotoristes, piétons, etc...). Ils prennent conscience que leur sécurité est préservée.

Des dépliants de la sécurité routière sont aussi remis :

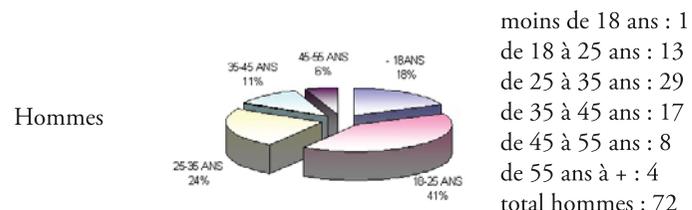
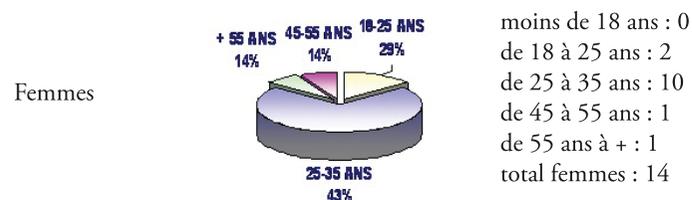
1. Circulez à vélo roulez en toute sécurité
2. Le partage de la rue
3. Partageons la route Cyclistes / Automobilistes

2^{ème} étape : poste de montage

Les membres de l'association Vélo Toulouse équipent les vélos de kit d'éclairage, dont le modèle a été fourni par le Grand Toulouse - Gestion des Infrastructures Communautaires. Dans le cadre du développement durable, leur fonctionnement ne nécessite pas de piles. Ces kits sont offerts aux usagers.

De par ces diverses étapes, on note une satisfaction évidente, et une prise de conscience des dangers encourus quand on roule sans éclairage.

Population touchée



Conclusion et bilan

Malgré sa courte durée, cette opération de prévention de 1h20 a produit tous les résultats positifs attendus. Le nombre de participants (80 cyclistes) important par rapport à la durée a bien été géré et le parcours pédagogique a pu être respecté.



Après démonstration des ateliers et des divers moyens d'information, les usagers ont démontré avoir bien perçu le message et reconnu leur position initiale d'insécurité.

Impact de l'opération

Cette mission de sécurité routière, menée avec succès, a eu un bon impact. Les critères suivants ont été aussi déterminants :

- La diffusion de l'information et la qualité des supports pédagogiques
- Le contenu de l'opération, avec le montage gratuit des kits d'éclairage
- La participation des Policiers Municipaux dans le contexte préventif
- L'usager cycliste se connaît plus vulnérable, donc plus sensibilisé pour sa propre sécurité

Pour un total général de 80 usagers cyclistes, on constate un nombre important et globalement inférieur de cyclistes femmes (14) pour 66 cyclistes hommes. La tranche d'âge des 25-35 ans est la plus importante.

Comparatif action 2009

	2009	2010
Durée de l'action	01h15	01h20
Nombre total de cyclistes	70	80
Femmes	51	14
Hommes	19	66



Tous à vos vélos !

Nous avons passé le cap des 1000 adhérents à l'association vélo ! Alors, cette année, nous allons faire une encore plus belle convergence de tous les cyclistes vers Toulouse pour une fête énôdôdorme et pour que, de tous les points de l'agglomération, on puisse circuler en vélo en toute sécurité TOUS LES JOURS !

Tous les responsables des antennes (Auterive, Blagnac, Colomiers, Launaguet, L'Union, Ramonville, Tournefeuille) de l'association vélo sont sur le pont pour organiser le ralliement et le parcours de cette sortie familiale et conviviale. D'autres groupes sont intéressés et vont nous rejoindre.

L'arrivée se fera vraisemblablement sur les Allées Jean Jaurès avec tout plein d'animations mais vous aurez plus de détails ultérieurement.

Monik et David
Responsables de la convergence 2011



voies vertes

*Projet de Voie Verte de Bram (Aude)
à Moulin-Neuf (Ariège)
et balade le 17 septembre pour la demander !*

Aud'2V est une nouvelle association de cyclistes qui s'est créée dans l'Aude. Elle demande deux choses : une Voie Verte le long du canal du Midi dans l'Aude, et une Voie Verte Bram - Moulin Neuf (30 km).

Voir leur site : <http://trail-fou.chez-alice.fr>
(cliquez dans : « Action Aud'2V Voie Verte »)
Voir également le site : www.vvv-sud.org
(page : « Demandes de l'AF3V dans l'Aude »)



Le projet de Voie Verte

La Voie Verte demandée reliera le canal du Midi (à Bram) à l'Ariège, sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée Bram / Moulin-Neuf (30 km). À Moulin-Neuf, la Voie Verte rejoindra celle qui existe entre Mirepoix et Lavelanet. L'emprise de l'ancienne voie ferrée, propriété du Conseil Général, est en grande partie praticable à vélo en VTT ou VTC, il y a plusieurs viaducs et un tunnel, tous en bon état, les paysages sont magnifiques (voir photo)...

17 septembre : Convergence vélo pour demander la Voie Verte

Aud'2V organise une Convergence cycliste sur cette future Voie Verte le samedi 17 septembre 2011, dans le cadre de la Journée des Voies Vertes. Plusieurs balades à vélo au départ de Carcassonne, Bram, Moulin-Neuf vont converger sur Cailhau, à mi-parcours de la Voie Verte.

L'Association Vélo invite tous les cyclistes de Haute-Garonne à participer à la balade qui partira de Bram :

- Samedi 17 septembre 2011
- Balade Bram-Cailhau, en partie sur l'ancienne voie ferrée (Aude)
- VTT ou VTC conseillés (chemin en terre)
- Distance A/R : 35km environ.
- Départ : Gare de Bram à 9h30
- Visites commentées de villages, d'une cave viticole, du Musée de Bram
- Apéritif offert à Cailhau à 11h30
- Venez seuls, en famille, ou avec votre club

Retenez la date du 17 septembre !

NB : Un programme détaillé sera fourni en juin (dans le cadre des « Balades du dimanche »)

Julien Savary



balade à vélo n°64

Revel - seuil de Naurouze par la Rigole de la Plaine

Distance : 38 km
Durée : une demi-journée
Intérêt : en pleine nature (pays lauragais)
Difficultés : état du chemin
Cartes conseillées : IGN n°2244-O et 2245-O

*Cette balade est aussi l'étape 5 d'une
Randonnée Toulouse - Albi - Castres -
Revel - Toulouse (270 km) qui sera
décrite en plusieurs balades*

La « Rigole de la Plaine » a été conçue par Riquet pour amener les eaux de la Montagne Noire jusqu'au canal du Midi, au seuil de Naurouze. Longue de 38 km depuis Revel - Moulin du Roy, elle est bordée par deux talus plantés d'arbres, et par un chemin de service en terre, suivi par le GR 653.

Rigole et chemin serpentent dans la campagne lauragaise, en suivant les courbes de niveau, ce qui fait découvrir des paysages magnifiques de coteaux et qui changent très rapidement: champs de blé, de colza, de tournesol, au loin... On roule à l'ombre des chênes et des pins. C'est une balade merveilleuse en pleine campagne.

La première partie, 15 km entre Revel et le lac de Lenclas, au pied de St-Félix-du-Lauragais, est aménagée en Voie Verte, avec un revêtement en stabilisé bien roulant. Prudence aux Thoumacès, à la traversée de la D624, dangereuse. Au lac de Lenclas pique-nique possible : tables, toilettes, bar-restaurant (05 61 83 51 00).

Au-delà du lac de Lenclas, le chemin continue dans l'Aude jusqu'au seuil de Naurouze (23 km). En terre, avec des passages à ornières et racines saillantes, ce chemin n'est cyclable qu'en VTT, et en VTC par temps sec. Il est agréable : ombragé, sauvage, sûr, facile (pente douce en descente), mais long car la rigole serpente beaucoup. A l'arrivée, prudence à la traversée dangereuse de la D6113 (pour l'éviter : 2 km avant, au niveau d'un bois de chênes et pins - on voit à gauche la ferme Lamarque et un château d'eau- prendre la petite route vers la gauche pour rejoindre la D217 et Labastide-d'Anjou, ou vers la droite pour aller à Montferrand : en tournant trois fois vers la gauche vous allez traverser la D6113 en face du Moulin de Naurouze).

Variante par petites routes (18,5 km) : Pour éviter la Rigole, et raccourcir, on peut suivre des routes, avec de beaux paysages, mais en plein soleil, et avec des montées: au lac prendre la D67 puis la D217 qui descend à Soupex, puis passe à Airoux, traverse la D613 sur un pont, et arrive à Labastide-d'Anjou. Passer devant l'église et continuer jusqu'au Ségala. Suivre le chemin de halage à droite jusqu'à l'écluse Océan.

NB : Au seuil de Naurouze voir le bassin octogonal bordé de platanes, le partage des eaux, l'obélisque Riquet, l'écluse Océan, et, à 2 km, Montferrand village perché (belvédère, remparts, porte fortifiée, église Notre-Dame, phare aéronautique, tour du télégraphe Chappe).



Julien Savary



5 avenue Collignon
31 200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org/>
toulouse@fubicy.org
Tel / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30
Fédération du cyclisme urbain :

FUBicy
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
velocite@fubicy.org
03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Responsable du journal :
Antoine Gaillard
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réuni①ns (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du Vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse. Prochaines dates : 30 mars, 20 avril, 25 mai, 29 juin.

balades nocturnes

Le dernier vendredi de chaque mois, de mars à octobre. Départ à 20h30 place Saint Sernin. Balade de reprise le vendredi 25 mars !

Balades du dimanche

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

**dimanche
27 mars**

A Ramonville pour découvrir le parcours botanique de l'oppidum de Cluzel

**samedi
9 avril**

60 km de St Gaudens à Carbonne sur la véloroute de la Garonne